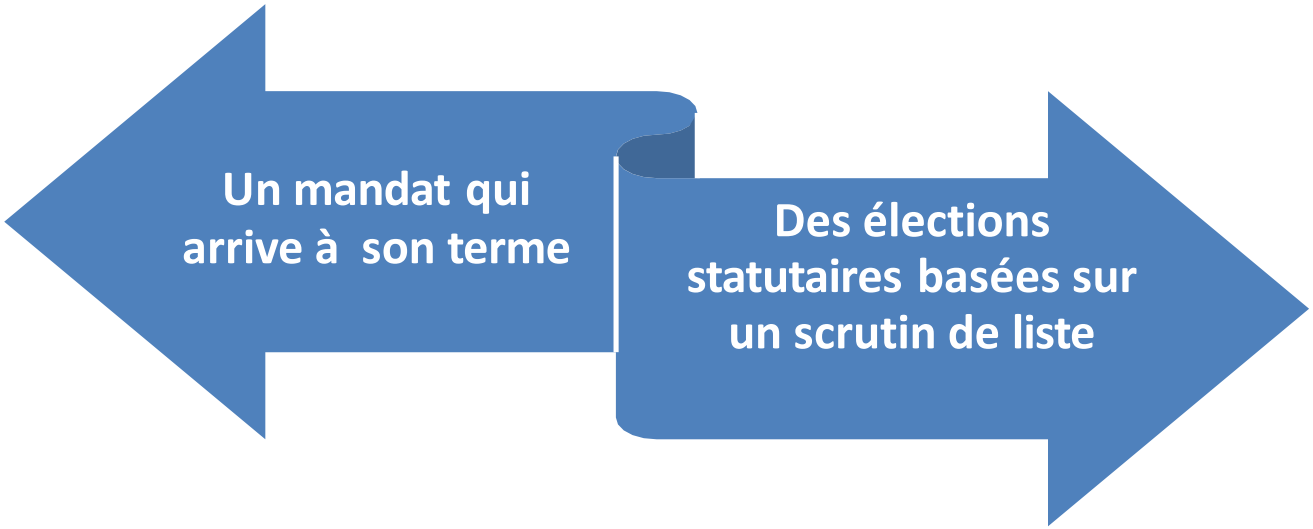
Faits Marquants 2017

INTRODUCTION



LE SECTEUR EN CHIFFRES

FORTE CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ PAR LE SECTEUR EN 2017

- Le secteur des assurances a connu une véritable embellie
- Le marché a connu ainsi une hausse de **10,5% en 2017** par rapport à 2016
- Les primes émises par les compagnies ont dépassé, et ce pour la première fois, la barre des **40 milliards** soit **40,65 MDS de DH contre 37,26 MDS de DH en 2016**
- La répartition des émissions d'assurances en 2017 montre que la branche vie et capitalisation préserve une place prépondérante, soit **43,9%** du total
- L'assurance automobile vient en seconde position avec une part de **27,1%,** suivi des assurances maladie-maternité **10,1%** et des assurances accidents de travail **5,7**%

FAITS MARQUANTS



Lancement par l'Autorité de Contrôle des assurances et de la Prévoyance Sociale -ACAPS- de l'application WEB'INTER. Une application dédiée à la dématérialisation d'un ensemble de procédures administratives et d'opérations de déclaration ou de restitution dont les états de reportings



Création au sein de l'Autorité d'une direction en charge de la protection des assurés, dotée d'une plate forme de gestion des réclamations



Mise en place par le secteur d'applications mobiles aux fins d'indemnisation rapide

Adoption par certaines compagnies d'assurance du système de fractionnement, sans majoration, de la prime automobile.

Arrivée sur le marché marocain de la compagnie ALLIANZ



Contribution financière de pas moins de 9 compagnies d'assurance à la 2ème Edition de la Rencontre Annuelle des Agents et Courtiers d'Assurance organisée par la FNACAM, les 17 et 18 Novembre 2017 à Marrakech

PRINCIPALES ACTIONS MENEES PAR LA FNACAM

- Saisine du Ministre des Finances, de la DGI, de l'ACAPS, du Parlement, de la CGEM et de la FMSAR au lendemain de la publication du projet de la loi de finances 2018
  Résultat : **Abrogation de la disposition de la loi de finance 2018 projetant le passage de la TVA sur commission de 14 à 20%**

- Réalisation d'une opération de benchmarking auprès de nos confrères du bassin méditerranéen aux fins de la présentation d'un argumentaire technique et étayé sur la TVA

- Le maintien des discussions avec la FMSAR aux fins de la revalorisation du taux de commissionnement automobile et l'octroi de frais de gestion par dossier sinistre automobile

- L'institution d'un dialogue quasi régulier avec le Président de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale '' ACAPS '' autour de problèmes entravant la bonne marche de la profession

- Participation en qualité de membres titulaires par Président et Directeur Général de la FNACAM interposés aux commissions de régulation et de discipline de l'ACAPS

- Implication dans la mise en place de nouvelles dispositions réglementaires ou la refonte de celles existantes (commission de régulation)

- Accompagnement de l'ACAPS dans la formation du réseau de distribution à travers des campagnes d'information et de sensibilisation (**Ateliers de formation ou des séminaires dont le dernier remonte au 17 et 18 Novembre 2017)**

- Le recours à des huissiers de justice pour attester de la concurrence déloyale des banques

- L'intervention de la FNACAM dans la résolution de différends opposant intermédiaires et compagnies d'assurances, des actions à mettre au crédit de la commission médiation chapeautée par notre ami M. Jaouad BENOUNA

- Mise en application du nouveau barème de cotisations adopté en assemblée Générale en Novembre 2016. Un barème plus en phase avec le revenu de chaque cabinet

NOS RENCONTRES ET SEMINAIRES

- L'organisation de concert avec l'ACAPS de campagnes de communication allant dans le sens de la sensibilisation de la profession sur les aléas du métier et la nécessaire application de la réglementation

- Organisation d'événements alliant formation et information tels :

  - ✓ La 2ème Edition de la rencontre annuelle des agents et courtiers d'assurance le 17 et 18 Novembre 2017 à Marrakech au profit du secteur dans toutes ses composantes

  - ✓ La tenue de **l'Assemblée Générale de la FMBA** le 10 Novembre 2017 à Marseille.

NOS PUBLICATIONS



Réédition en Novembre 2017 du Guide des intermédiaires d'assurance

Une initiative soutenue par l'ACAPS et par l'ensemble du marché. Un guide téléchargeable sur notre site web

COMMUNICATION

Actualisation du contenu du site web FNACAM et l'amélioration continue de son identité visuelle

Alimentation régulière de notre page Facebook par des faits d'actualité ou des questions assurantielles suscitant débats et commentaires



Multiplication d'entretiens avec la presse toutes sensibilités confondues sur des sujets d'intérêt corporatif ou préoccupants pour la profession : TVA, commissionnement, bancassurance, projet d'amendement du livre IV du code des assurances etc …)



Diffusion de circulaires et de questionnaires d'intérêt général.
Objectif : informer nos adhérents sur l'évolution de la réglementation, susciter leur intérêt aux questions de l'heure et les associer à la réflexion

NOS CONVENTIONS

La signature d'une multitude de conventions et d'accords de partenariat

17.11.2017 avec le **Centre de formation professionnel des assurances CFPA** : Un accord qui porte sur la formation certifiante et/ou diplômante du personnel rattaché aux cabinets d'intermédiation en assurance

20.03.2017 avec **Kenzi Hôtels Group** : Convention d'hébergement

17.04.2017 avec Groupe Palmeraie Développement : Convention d'achat de projets immobiliers (social, logement moyen standing et de luxe)

PARTENARIAT ACAPS / FNACAM



L'implication de la FNACAM aux travaux préparatoires de la campagne de sensibilisation contre le blanchiment des capitaux et la lutte contre le terrorisme, campagne initiée en Septembre 2012 et reprise en Décembre 2017

Participation active de la FNACAM aux présentations faites par l'ACAPS lors des lancements de projets visant la modernisation des systèmes de contrôle et de suivi comme c'est le cas de l'application WEB'INTER récemment mise en place

NOS PROJETS



TVA : Faire en sorte à ce que nous soyons totalement exonérés de la TVA à l'instar de nos confrères du bassin méditerranéen



COMMISSIONNEMENT : Continuer les négociations avec les compagnies d'assurance prises individuellement ou à travers la FMSAR aux fins de la revalorisation du taux de commissionnement automobile ou à défaut, le paiement d'un montant forfaitaire pour frais de gestion, par dossier sinistre automobile



PROJET D'AMENDEMENT DU LIVRE IV DU CODE DES ASSURANCES : Contrecarrer l'idée de la suppression de l'examen pour les futurs agents d'assurance

Plaider pour le recadrage de la souscription pour compte par les banques



FORUMS ET SEMINAIRES : Multiplier les forums et les séminaires thématiques aux fins de coller à l'actualité et en faire bénéficier la profession